



*Notes pour une allocution de la présidente de la FCFA, Marie-France Kenny*

---

Au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes

Dans le cadre de l'étude sur la situation économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire

---

Ottawa, 25 mars 2014

*SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI*

Monsieur le président, membres du comité,

Je tiens à vous remercier d'avoir invité la FCFA à s'adresser à vous aujourd'hui. En tant que chef de file du réseau de concertation des communautés francophones et acadiennes, chargée de voir au développement global de celles-ci, la FCFA s'intéresse de près aux enjeux de nature économique. Comme vous le savez peut-être, la Fédération coordonne le Forum des leaders, un regroupement de 43 organismes et institutions francophones qui travaillent ensemble à la mise en œuvre d'un plan stratégique communautaire national.

Ce plan comporte cinq chantiers, dont un qui est consacré au développement socio-économique des communautés francophones et acadiennes. Les communautés s'y donnent comme objectif de pallier au vieillissement de la population et à l'exode rural, de stimuler l'emploi et la croissance économique. Elles veulent le faire en misant sur le dynamisme de leurs réseaux et leur entrepreneuriat privé et collectif. Elles veulent aussi mettre en œuvre des stratégies novatrices de développement local sur le renforcement du capital humain, l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite de tous, ainsi que la reconnaissance des titres de compétence étrangers.

C'est avec ces objectifs en tête que la Fédération a interpellé, dès 2010, le gouvernement du Canada et la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne quant à l'importance du développement économique communautaire comme facteur de la pérennité de nos communautés. La Conférence et les gouvernements qui en font partie ont appuyé financièrement la tenue du Forum pancanadien en matière de développement économique de la francophonie canadienne, à l'automne 2012. Le plan d'action intégré issu de ce forum tient compte de la vision des gouvernements, du secteur privé et surtout, du milieu associatif des communautés elles-mêmes par rapport au développement économique. Ce plan comporte six axes principaux : marché et commercialisation, entrepreneuriat, intégration économique, partenariats durables, financement et investissement, et, politiques publiques et réglementation.

Ce dernier élément me mène à formuler un principe de base : nos communautés doivent absolument être partie prenante de leur propre développement économique. Souvent, on sent chez certains intervenants en développement économique une tendance à voir les communautés non pas comme des partenaires, mais plutôt comme des objets passifs d'initiatives de développement. Or, les meilleures solutions aux défis d'ordre social et économique se trouvent le plus souvent dans les collectivités locales elles-mêmes, comme le gouvernement l'a d'ailleurs reconnu, notamment, dans son discours du Trône de 2011.

Deuxième principe, il existe une grande variété d'intervenants communautaires qui font du développement économique. Très souvent, on fait une adéquation développement économique – entrepreneuriat. Sans minimiser la contribution des gens d'affaires à la création de richesse dans nos communautés, il faut aussi souligner le rôle très important du mouvement coopératif dans plusieurs secteurs de développement. En 2006, les coopératives francophones à l'extérieur du Québec représentaient un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards \$.

D'autre part, qui dit développement économique dit également employabilité. On ne peut donc vraiment envisager une stratégie globale de développement économique sans y associer les collèges et les universités, les réseaux en alphabétisation et en acquisition des compétences essentielles, et tous les autres intervenants qui contribuent à renforcer le capital humain dans nos communautés. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, l'importance d'appuyer l'employabilité des immigrants, ainsi que de ceux et celles qui, dans nos communautés, sont sans emploi ou sous-employés.

Enfin, n'oublions pas le tourisme et la culture (j'ai demandé à la FCCF s'ils ont des chiffres sur l'apport de la culture à l'économie).

En bref, pour nous, le développement économique communautaire s'articule sur quatre dimensions :

- D'abord, le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et de services, c'est-à-dire l'aspect entrepreneurial;
- Ensuite, la mise en valeur des ressources locales sur un territoire donné, dans le cadre d'une démarche de partenariat dans laquelle s'engagent tant le secteur communautaire, et le secteur privé que les institutions publiques);
- Troisièmement, la revitalisation économique et sociale d'un territoire au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux, et la reprise en charge par la population locale de son devenir économique et social;
- Enfin, la communauté comme point de départ et comme point d'arrivée.

Dans la réalité, est-ce que les choses se passent de cette façon? J'aimerais prendre les quelques minutes qu'il me reste pour vous brosser un portrait des défis tels que la FCFA les voit.

Comme je vous l'ai indiqué plus haut, il y a une grande variété d'intervenants en matière de développement économique. Outre les acteurs communautaires et le secteur privé, il y a aussi les différents paliers de gouvernement et l'interministériel. Or, les lignes de communication et de concertation entre ces intervenants sont peu nombreuses et les joueurs ne sont pas tous à la même table. On voit beaucoup de travail en silo et, souvent, sans planification arrimée aux besoins de la communauté.

Par exemple, en ce qui a trait au Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, on indique dans la *Feuille de route 2013-2018* que ce fonds « reposera sur un dialogue continu avec les communautés ». Or, au niveau régional, ce dialogue n'est pas systématique et varie grandement d'un endroit à l'autre. Au niveau national, des joueurs-clef en employabilité que sont les collèges francophones, les réseaux d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles et les organismes porte-parole de nos communautés ne sont pas à la table.

Des ministères fédéraux qui sont actifs en matière de développement économique, comme Industrie Canada et Emploi et Développement social Canada, organisent régulièrement des rencontres de dialogue avec les intervenants de nos communautés. Il ressort de ces rencontres toute une richesse d'information provenant du terrain. Mais qu'est-ce qu'on fait avec ces informations? Alors que l'on pourrait s'en servir pour mieux concevoir les programmes et les politiques, voire même des planifications, à notre connaissance, elles sont peu ou pas utilisées.

Les membres de ce comité qui connaissent bien la FCFA savent à quel point notre organisme privilégie une approche basée sur la concertation et la collaboration. Notre propos aujourd'hui montre clairement à quelle enseigne nous logeons. Cette approche, nous y tenons parce qu'elle donne des résultats. Nos communautés ont le mieux réussi, en termes de développement de services et d'infrastructures en français, lorsqu'elles se sont organisées et concertées et qu'elles ont coordonné leurs activités autour d'enjeux et de priorités spécifiques.

Considérant que les sommes investies par le gouvernement fédéral en matière de développement économique de nos communautés proviennent des contribuables, pouvons-nous vraiment nous permettre de continuer de façon isolée, sans se concerter et sans associer la communauté elle-même à son propre développement, de manière à produire des résultats tangibles et durables?

En ce qui concerne la Feuille de route, nous arrivons au terme d'une première année blanche; l'exercice financier 2014-2015, qui débute dans quelques jours, verra se concrétiser les investissements en matière de développement économique. Il est donc encore temps de corriger le tir en réorientant ces investissements dans une perspective de développement endogène, un développement par la communauté et pour la communauté, et en initiant de nouvelles façons de faire reposant sur la collaboration.

Je termine donc en vous livrant quelques recommandations concrètes en matière de développement économique de nos communautés.

- De façon générale, que les ministères fédéraux misent davantage sur le développement économique endogène et travaillent avec leurs partenaires provinciaux/territoriaux, municipaux, privés et communautaires dans une approche globale et intégrée. Que ces partenaires travaillent ensemble pour établir des planifications par région et par collectivité, en tenant compte de tous les intervenants qui doivent y être associés.
- Que les programmes d'appui gérés par les ministères fédéraux et les agences de développement économique régionales soient flexibles afin de pouvoir prendre en compte les réalités et les défis spécifiques des communautés francophones et acadiennes.
- Que les institutions fédérales, lorsqu'elles commandent des études ou enquêtes en matière de développement économique ou d'employabilité, incluent des questions linguistiques qui permettent d'avoir un portrait juste de la situation et des enjeux propres aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.